

VI. DÉFINITION DES ENJEUX DU SITE NATURA 2000

1. Diagnostic

a. Conclusions générales sur l'état de conservation et les tendances d'évolution

Comme expliqué dans la synthèse sur les habitats d'intérêt communautaire (p. 66), l'état de conservation global, à l'échelle du site Natura 2000 est mitigé. Plus de 50 % des surfaces d'habitats d'intérêt communautaire sont qualifiés en bon état et sont donc à maintenir comme tel. La seconde moitié nécessite quant à elle d'entreprendre des actions de gestion voire de restauration dans certains cas.

Plusieurs habitats d'intérêt communautaire peuvent être très fragile ou disparaître rapidement, d'une part par leur faible représentation sur le site, d'autre part par leur vulnérabilité. C'est le cas des formations herbeuses à *Nardus* (6230*), habitat prioritaire qui ne représente que 0,27 ha. Elles sont uniquement localisées sur le secteur de Castel-Ruphel et sont en mauvais état de conservation. Pareillement pour les milieux tourbeux qui couvrent souvent de faibles surfaces et restent fragiles même quand ils sont jugés en bon état. Il faut donc regarder les habitats dans leur ensemble, à une échelle plus globale, leur intégration et leurs interactions avec les milieux environnants afin de juger de leur état et de leur bon fonctionnement.

Il est difficile de rendre un diagnostic global pour l'ensemble du site de par son éclatement et la diversité des secteurs concernés. Chaque secteur a son historique propre avec des activités différentes, encore en place ou passées. Activités humaines et évolution naturelle des milieux sont étroitement liées puisqu'il s'agit de milieux semi-naturels apparus suite à leur occupation et leur utilisation par l'Homme. Ainsi selon les pratiques d'autrefois ou les modifications imposées aux sols, à la végétation ou au fonctionnement hydrologique, une zone n'évoluera pas de la même façon qu'une zone voisine même s'il s'agit sensiblement du même habitat.

Enfin, chaque secteur est plus ou moins bien connu des naturalistes. De nombreuses lacunes dans les données rendent difficile l'évaluation de l'état des populations d'espèces. Des suivis scientifiques et des précisions sur l'état de certains habitats sont nécessaires à réaliser si l'on souhaite mener une gestion adaptée et évaluer correctement les potentialités de restauration ou d'amélioration pour l'ensemble des zones du site.

Pour synthétiser, on peut identifier un certain nombre de menaces ou de transformations possibles, d'ordre naturel ou anthropique (voire les deux). Ces changements possibles, leurs impacts potentiels négatifs ou positifs, ainsi que les atteintes déjà constatées sur les milieux et espèces du site, sont reprises dans le tableau 28 en synthèse.

Tableau 28 : Synthèse des évolutions possibles et des atteintes constatées, sur les habitats ou les espèces, liées à l'évolution naturelle ou aux activités anthropiques

Phénomènes possibles	Impacts potentiels sur les milieux et espèces	Atteintes constatées
<i>Liées à l'évolution naturelle</i>		
Boisement naturel/fermeture des milieux ouverts et des zones humides	Disparition des milieux ouverts et des cortèges faunistiques et floristiques associés Transformation et évolution vers un boisement humide Evolution possible vers la tourbière boisée	Fermeture des milieux constatée sur de très nombreuses zones, c'est l'atteinte principale, en lien avec l'abandon des pratiques agricoles Tourbières dégradées en cours de fermeture, qui se minéralisent
Vieillessement des milieux de landes et tourbières	Disparition de cortèges floristiques et faunistiques associés A terme, boisement et disparition de la lande	Vieillessement de plusieurs secteurs de landes en lien avec l'abandon des pratiques de fauche
Atterrissement/comblement des mares et plans d'eau	Impact sur les populations d'amphibiens et d'odonates notamment, rupture dans les continuités écologiques	Disparition de mares ou de zones d'eau libre
Risque incendie	Fragilisation des milieux de tourbières et de landes Incendie favorable au boisement et au développement de la Fougère aigle	Incendie récent à Castel-Ruphel dans une lande (origine inconnue)
Développement ou colonisation d'espèces concurrentielles : Fougère aigle, Molinie...	Banalisation des milieux de landes Evolution des milieux landicoles vers la ptéridiaie	Développement des ptéridaies dans les secteurs de landes plus fragiles ou dégradés
Développement ou colonisation d'espèces exotiques envahissantes et notamment la Crassule de Helms	Fragilisation voire disparition de l'habitat d'intérêt communautaire 3130 sur les bords de l'étang du Corong	Colonisation de la Crassule de Helms sur l'étang du Corong
<i>Liées aux activités humaines</i>		
Dérangement de la faune (par diverses activités et par la fréquentation des lieux par l'Homme)	Abandon des lieux de reproduction habituels Échec de la reproduction de plusieurs espèces : chiroptères, avifaune, loutre	Dérangement de l'avifaune nicheuse dans les landes
Piétinement de la flore et des milieux sensibles (par bétail, piéton ou véhicule)	Disparition ou fragilisation des milieux et espèces sensibles : pelouses exondées à Coléanthe délicat ou à Littorelle à une fleur Piétinement favorable dans une certaine mesure aux milieux des dépressions tourbeuses à Rhynchospore blanc et donc aux espèces associées : Rossolis intermédiaire, Lycopode inondé...	Piétinement de zones sensibles : circulation de véhicules à moteur notamment à Castel-Ruphel, piétinement par le bétail à Guerveur sur zone tourbeuse et à Saint-Conogan (Corong) sur une pelouse exondée

Phénomènes possibles	Impacts potentiels sur les milieux et espèces	Atteintes constatées
Surpâturage entraînant une eutrophisation des milieux	Enrichissement, évolution des prairies oligotrophes vers des milieux mésotrophes à eutrophes Disparition des espèces spécialisées des milieux oligotrophes	Banalisation de certaines prairies
Fauche trop précoce ou trop fréquente	Fragilisation des populations d'invertébrés Banalisation des milieux prairiaux Impact négatif sur les stations de Succise des prés pour la reproduction du Damier de la Succise	Banalisation de certaines prairies Fauche de la station de Succise des prés à Kerlescouarn néfaste pour la reproduction du Damier de la Succise mais favorable à l'habitat. (à relativiser pour le moment car pas d'observations faite de Damier de la Succise sur cette station de Succise des prés)
Arrêt de l'exploitation agricole	Fermeture des milieux ouverts Vieillessement des milieux ouverts Développement de mosaïques de milieux ouverts, semi-ouverts et boisés Développement de mégaphorbiaies	Abandon des pratiques agricoles traditionnelles entraînant une fermeture des milieux
Coupes de bois et exploitation forestière	Destruction de gîtes forestiers à chiroptères, d'arbres à cavités Au travers de pratiques durables : mise en place d'îlots de sénescence, favorisation de boisements diversifiés	Enrésinement ancien de landes
Risque incendie	Fragilisation des milieux de tourbières et de landes Incendie favorable au boisement et au développement de la Fougère aigle Si maîtrisé, peut permettre un rajeunissement de la lande	Incendie récent à Castel-Ruphel dans une lande (origine inconnue)
Modifications du fonctionnement hydrologique des milieux humides	Disparition de zones humides, assèchement de prairies humides ou de tourbières et disparition des espèces associées	Drainage de zones humides (à Kerlescouarn et Kerhuel notamment)
Destruction d'habitats en lien avec diverses activités : suppression de haies ou talus, destruction de bâtiments en ruines, suppression de blocs rocheux...	Disparition de gîtes à chiroptères Rupture des corridors écologiques que représentent les haies et talus, essentiels pour les chiroptères mais aussi pour les oiseaux	
Pollution des milieux, des cours d'eau ou des zones humides	Atteinte aux espèces aquatiques et semi-aquatiques avec dégradation de leur milieu : Loutre, Sphaigne de la Pylaie, Flûteau nageant,	Dépôts d'ordures, de déchets agricoles
Artificialisation des sols, zones désaffectées	Importation d'espèces exogènes Rudéralisation Destruction de milieux naturels	Rudéralisation de plusieurs zones

b. Cohérence du périmètre du site Natura 2000

On peut également conclure sur le manque de cohérence du périmètre du site. D'une part les erreurs de périmètre, dues notamment au logiciel de SIG, doivent être corrigées. D'autre part, la conservation des biotopes et espèces demande une réflexion à une échelle plus large, surtout en ce qui concerne les continuités écologiques. De plus, de nombreuses zones patrimoniales ont été identifiées, soit lors d'études de préfiguration des périmètres Natura 2000 soit par d'autres études comme celles établissant les périmètres des ZNIEFF. Ces zones patrimoniales n'ont pas été incluses dans le périmètre de désignation et se trouvent très souvent en bordure immédiate du périmètre. De telles zones sont citées dans plusieurs fiches secteurs :

- Kerhuel avec le boisement nord du cours d'eau,
- Kerlescouarn avec une prairie au nord à *Nardus stricta* et *Festuca filiformis*, habitat d'intérêt communautaire (6410),
- Minez Cluon avec l'ancienne ardoisière au nord du secteur,
- Saint-Hervé avec une prairie patrimoniale au sud de la zone,
- Kernon avec la zone amont de ce secteur de boisements et prairies humides,
- Lan Bern avec l'ensemble de la Grande Tranchée,
- l'étang du Corong avec les milieux ouverts en amont, en bordure du ruisseau de Kerjean,
- Gerveur avec le jeune boisement au nord du secteur,
- Minez Du avec le bois de Kerjean et la tourbière de Guernhir, compris dans les projets de classement ENS 22 et 56.
- la parcelle de lande, séparant Minez Du de la calotte Saint-Joseph, qui n'est que partiellement comprise dans le périmètre.

Ces zones identifiées sont de premières pistes pour alimenter la réflexion sur une amélioration de la cohérence du périmètre du site Natura 2000. Cette réflexion pourra être engagée durant la phase d'animation et faire l'objet d'une procédure de concertation et d'un groupe de travail spécifique.

D'autre part, certaines zones agricoles en culture intensive ou bien des zones habitées (maisons et jardins) sont intégrées au périmètre. La sortie éventuelle de ces parcelles pourrait être étudiée dans ce même projet d'amélioration de la cohérence du site. Il faut toutefois retenir que toute modification du périmètre doit être justifiée par des arguments scientifiques auprès de l'Union européenne.

c. Comment hiérarchiser les enjeux de conservation des habitats et des espèces

Méthodes et critères

Afin de définir au mieux les enjeux et objectifs du site Natura 2000 et de permettre une priorisation des actions qui seront réalisées, il est indispensable de mesurer l'enjeu de conservation de chaque habitat d'intérêt communautaire sur le site. Cette hiérarchisation peut se baser sur plusieurs critères.

La méthode utilisée pour évaluer cet enjeu a été élaborée par le CBNB et expérimentée en 2017 lors du renouvellement du DOCOB du site Natura 2000 de l'île de Groix. Cette méthode est inspirée des travaux réalisés dans les régions PACA¹ et Languedoc-Roussillon². Les résultats pour le site « Complexe de l'est des

1 SALLES J.-M., 2010 – *Habitats Natura 2000 : Quelles priorités de conservation en région PACA ? Note méthodologique à l'usage des praticiens*. DREAL PACA.

2 RUFRAY X., KLESCZEWSKI M., 2008 - *Élaboration d'une méthode de hiérarchisation des enjeux écologiques Natura 2000 en Languedoc-Roussillon*. CSRPN Languedoc-Roussillon.

Montagnes noires » ont été présentés aux participants des groupes de travail réunis pour l'élaboration du présent DOCOB et résumés dans le tableau 29.

Le figure 11 suivante indique les différents critères utilisés et leurs rapports pour aboutir à une note globale définissant l'enjeu patrimonial de l'habitat au sein du site Natura 2000. Les détails de la méthode et des métriques retenus sont expliqués dans l'annexe 9 Méthode d'évaluation des enjeux de conservation des habitats d'intérêt communautaire élaborée par le CBNB. Les tableaux détaillant les calculs sont présentés à la suite de la méthode en annexe.

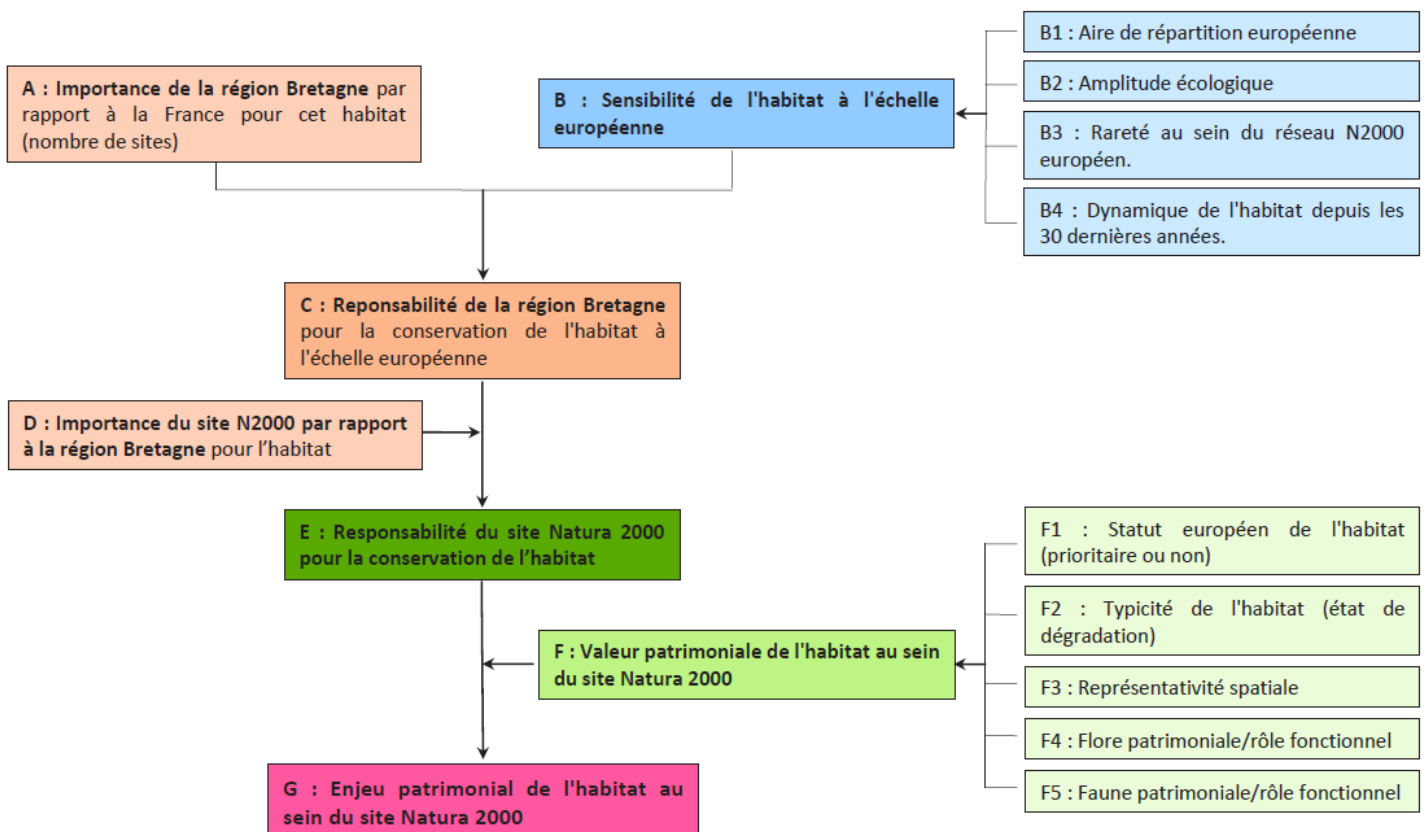


Figure 11 : Démarche méthodologique utilisée pour apprécier l'enjeu patrimonial des habitats d'intérêt communautaire (Source : HARDEGEN M., 2017 - Flore vasculaire et habitats naturels et semi-naturels de l'île de Groix : enjeux de conservation. CBNB)

Quant aux espèces d'intérêt communautaire, une méthodologie différente est proposée pour évaluer l'enjeu de conservation sur le site. Cette méthode, dont les critères sont présentés dans la figure 12, est tirée de la méthode élaborée par la DREAL Languedoc-Roussillon (cf. annexe 10). Elle nous permet d'attribuer un enjeu de conservation à l'échelle du site Natura 2000 pour chaque espèce annexe II de la DHFF. Au regard des lacunes constatées dans les données, ce niveau d'enjeu ne peut pas toujours être établi de façon précise. L'acquisition de connaissances durant l'animation du DOCOB permettra d'ajuster ces enjeux et d'évaluer l'état de conservation des populations d'espèces. Les priorités devront évoluer avec l'amélioration de l'état des connaissances.

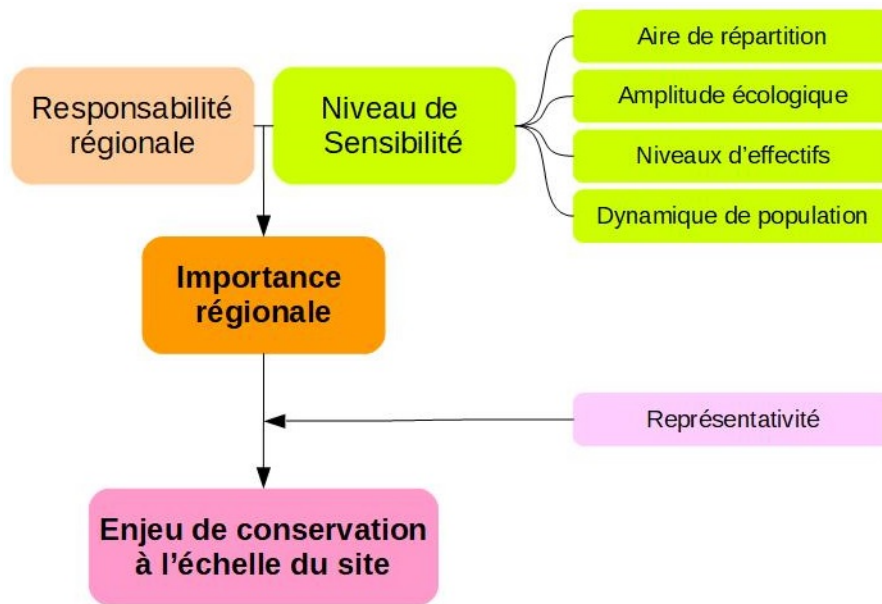


Figure 12 : Critères d'évaluation de l'enjeu de conservation des espèces d'intérêt communautaire annexe II du site Natura 2000

Le détail de la méthode utilisée, avec les calculs correspondants, sont développés dans l'annexe 11. Le tableau 30 ne présente que la synthèse des résultats de la méthode appliquée. Plusieurs structures ont été consultées afin de valider le tableau final et le niveau d'enjeu évalué, elles sont indiquées dans le tableau 30.

Évaluation de l'enjeu de conservation des habitats d'intérêt communautaire :

Tableau 29 : Enjeu patrimonial de conservation des habitats d'intérêt communautaire du site Natura 2000, calculé par le CBNB

Habitat naturel terrestre d'intérêt communautaire	A : Importance de la région Bretagne/France pour cet habitat (nombre de site)		B : Sensibilité de l'habitat à l'échelle européenne		C : Responsabilité de la région Bretagne pour la conservation de l'habitat à l'échelle européenne		D : Importance du site Natura 2000 par rapport à la région Bretagne pour cet habitat (surface)		E : Responsabilité de ce site Natura 2000 pour la conservation de cet habitat		F : Valeur patrimoniale de l'habitat au sein du site Natura 2000		G : Enjeu patrimonial de conservation de l'habitat au sein du site Natura 2000	
3110 - Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (<i>Littorelletalia uniflorae</i>)	Modéré	2	Modéré	2	Modéré	4	11,13 %	4	Fort	8	8	Fort	8	
3130 - Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou des <i>Isoeto-Nanojuncetea</i>	Faible	1	Modéré	2	Faible	3	5,51 %	3	Modéré	6	8	Modéré	7	
3260 - Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i>	Faible	1	Modéré	2	Faible	3	0,07 %	1	Faible	4	10	Modéré	7	
4020* - Landes humides atlantiques tempérées à <i>Erica ciliaris</i> et <i>Erica tetralix</i>	Fort	3	Fort	3	Fort	6	7,75 %	3	Très fort	9	13	Très fort	11	
4030 - Landes sèches européennes	Modéré	2	Modéré	2	Modéré	4	1,80 %	1	Modéré	5	9	Modéré	7	
6230* - Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	Faible	1	Modéré	2	Faible	3	1,11 %	1	Faible	4	6	Faible	5	
6410 - Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)	Modéré	2	Modéré	2	Modéré	4	9,71 %	3	Fort	7	9	Fort	8	
6430 - Mégaphorbiaies eutrophes des eaux douces	Faible	1	Faible	1	Faible	2	0,02 %	1	Faible	3	7	Faible	5	
7110* - Tourbières hautes actives	Modéré	2	Modéré	2	Modéré	4	0,48 %	1	Modéré	5	9	Modéré	7	
7120 - Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle	Modéré	2	Modéré	2	Modéré	4	4,03 %	2	Modéré	6	8	Modéré	7	
7140 - Tourbières de transition et tremblantes	Faible	1	Modéré	2	Faible	3	32,57 %	5	Fort	8	7	Modéré	7,5	
7150 - Dépressions sur substrats tourbeux du <i>Rhynchosporion</i>	Modéré	2	Modéré	2	Modéré	4	45,29 %	5	Très fort	9	8	Fort	8,5	
9120 - Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois à <i>Taxus</i> (<i>Quercion robori-petraeae</i> ou <i>Illici-Fagenion</i>)	Modéré	2	Modéré	2	Modéré	4	0,02 %	1	Modéré	5	8	Modéré	6,5	
91D0* - Tourbières boisées	Modéré	2	Modéré	2	Faible	4	0,15 %	1	Faible	5	10	Modéré	7,5	

Évaluation de l'enjeu de conservation des espèces d'intérêt communautaire :

Tableau 30 : Enjeu patrimonial de conservation des espèces d'intérêt communautaire figurant à l'annexe II de la DHFF, à l'échelle du site Natura 2000³

Espèces	Enjeu écologique à l'échelle régionale					Enjeu écologique à l'échelle du site					Structures expertes consultées	Commentaire			
	Niveau de responsabilité régionale		Niveau de sensibilité		Importance régionale	Etat de conservation sur le site	Etat de conservation région biogéographique (rapportage national 2012)	Menaces principales	Nb de localités / d'effectifs connus sur le site par rapport aux effectifs régionaux	Pourcentage de représentativité du site par rapport aux effectifs régionaux			Enjeu global de conservation de l'espèce sur le site		
Escargot de Quimper	2	valeur moyenne à défaut	1	Niveau faible	3	Importance régionale faible	non évalué	Défavorable inadéquat	sensible à la dégradation et à la fragmentation de son habitat	Effectifs inconnus	-	Enjeu faible	GRETIA	Enjeu faible au vu des connaissances sur l'espèce et du bon état de conservation supposé des populations sur le site. La préservation de l'espèce ne dépend pas entièrement du site Natura 2000 ici. Des actions favorisant la naturalité des boisements et le maintien des talus et haies seront à réaliser.	
Agrion de Mercure	2	valeur moyenne à défaut	2	Niveau modéré	4	Importance régionale modérée	non évalué	Défavorable inadéquat	espèce et habitats favorables rares sur le site, sensible à la fermeture des abords des cours d'eau	Effectifs inconnus, un individu contacté sur un secteur	-	Enjeu non évalué		Enjeu non évalué au vu de la présence incertaine de l'espèce sur le site. A préciser selon l'avancée des connaissances.	
Damier de la Succise	3	Responsabilité forte	3	Niveau fort	6	Importance régionale forte	non évalué	Défavorable mauvais	sensible à la fragmentation de ses habitats, à la fermeture des milieux et aux pratiques agricoles qui jouent sur la présence de Succise des prés en période de reproduction	Effectifs inconnus, espèce localisée sur 3 secteurs, tous en Côtes d'Armor	-	Enjeu fort, à préciser		Enjeu fort, site situé sur un noyau de population important à l'échelle régionale. Possibilité de travailler à la conservation de ses habitats et des continuités à l'échelle du site Natura 2000 et de la chaîne des Montagnes noires	
Lucane	1	Responsabilité faible	1	Niveau faible	2	Importance régionale faible	non évalué	Favorable	peu de menaces actuellement, fragmentation des habitats	Effectifs inconnus	-	Enjeu faible		Enjeu faible au vu des connaissances sur l'espèce et du bon état de conservation supposé des populations sur le site. La préservation de l'espèce ne dépend pas entièrement du site Natura 2000 ici. Des actions favorisant la naturalité des boisements et le maintien des talus et haies seront à réaliser.	
Lamproie de Planer	2	Responsabilité modérée	2	Niveau modéré	4	Importance régionale modérée	non évalué	Défavorable inadéquat	pollution et eutrophisation des cours d'eau	Effectifs inconnus	-	Enjeu faible ou modéré, à préciser		AFB	Enjeu à préciser selon l'avancée des connaissances. Action de maintien du bon état des cours d'eau, des continuités et de la qualité des eaux
Chabot commun	2	Responsabilité modérée	1	Niveau faible	3	Importance régionale faible	non évalué	Défavorable inadéquat	pollution et eutrophisation des cours d'eau	Effectifs inconnus	-	Enjeu faible ou modéré, à préciser			Enjeu à préciser selon l'avancée des connaissances. Action de maintien du bon état des cours d'eau, des continuités et de la qualité des eaux

3 Les colonnes dont l'en-tête est en gris ne sont pas des critères inclus dans le calcul mais sont des renseignements complémentaires portés à connaissance pour mieux appréhender les enjeux.

Espèces	Enjeu écologique à l'échelle régionale					Enjeu écologique à l'échelle du site					Structures expertes consultées	Commentaire		
	Niveau de responsabilité régionale		Niveau de sensibilité		Importance régionale	Etat de conservation sur le site	Etat de conservation région biogéographique (rapportage national 2012)	Menaces principales	Nb de localités / d'effectifs connus sur le site par rapport aux effectifs régionaux	Pourcentage de représentativité du site par rapport aux effectifs régionaux			Enjeu global de conservation de l'espèce sur le site	
Grand rhinolophe	4	Responsabilité très forte	2	Niveau modéré	6	Importance régionale forte	non évalué	Défavorable inadéquat	suppression des accès aux bâtiments, usages de pesticides diminuant la ressource alimentaire, fragmentation des habitats et suppression des corridors boisés	Effectifs inconnus, espèce localisée sur 3 secteurs	-	Enjeu fort	GMB / AMIKIRO	Enjeu fort. Le site Natura 2000 présente tous les habitats nécessaires aux différentes phases du cycle biologique de l'espèce. L'échelle du site permet de travailler sur les continuités écologiques et la création ou le maintien de gîtes d'accueil.
Barbastelle d'Europe	2	Responsabilité modérée	3	Niveau fort	5	Importance régionale modérée	non évalué	Défavorable inadéquat	suppression des arbres-gîtes et abris sous linéaires, fragmentation et suppression des corridors boisés	Effectifs inconnus, espèce localisée sur 4 secteurs	-	Enjeu modéré ou fort, à préciser		Enjeu modéré à préciser selon l'avancée des connaissances. Important de travailler sur les continuités écologiques, sur le maintien ou la création de gîtes et sur la naturalité des boisements sur l'ensemble du site.
Murin à oreilles échancrées	1	Responsabilité faible	2	Niveau modéré	3	Importance régionale faible	non évalué	Défavorable inadéquat	suppression des accès aux bâtiments, usages de pesticides diminuant la ressource alimentaire, fragmentation des habitats et suppression des corridors boisés	Effectifs inconnus, espèce localisée sur 1 secteur	-	Enjeu modéré à préciser		Enjeu modéré à préciser selon l'avancée des connaissances. Important de travailler sur les continuités écologiques, sur le maintien ou la création de gîtes et sur le maintien en bon état de la mosaïque de milieux nécessaires à l'alimentation.
Grand murin	1	Responsabilité faible	2	Niveau modéré	3	Importance régionale faible	non évalué	Défavorable inadéquat	suppression des accès aux bâtiments, usages de pesticides diminuant la ressource alimentaire, fragmentation des habitats et suppression des corridors boisés	Effectifs inconnus, espèce localisée sur 1 secteur	-	Enjeu modéré à préciser		Enjeu modéré à préciser selon l'avancée des connaissances. Important de travailler sur les continuités écologiques, sur le maintien ou la création de gîtes et sur le maintien en bon état de la mosaïque de milieux nécessaires à l'alimentation.
Loutre d'Europe	3	Responsabilité forte	2	Niveau modéré	5	Importance régionale modérée	non évalué	Favorable	fragmentation et suppression des corridors boisés, disparition des milieux humides	Effectifs inconnus, espèce localisée sur/à proximité de 7 secteurs	-	Enjeu modéré	GMB	Enjeu modéré qui réside essentiellement dans la conservation de biotopes favorables à l'alimentation et à la reproduction de la Loutre. L'amélioration de la circulation des individus qui peuvent passer d'un bassin versant à un autre doit être envisagée au regard des risques de mortalité routière existants.
Sphaigne de la Pylaie	4	Responsabilité très forte	3	Niveau fort	7	Importance régionale forte	non évalué	Défavorable inadéquat	modification des milieux tourbeux, disparition des gouilles, mares et dépressions, fermeture des milieux, eutrophisation etc.	2/82 (localités connues après 2000)	2,44 %	Enjeu très fort	CBNB	Espèce prioritaire pour le site Natura 2000 qui peut réellement agir pour la préservation de l'espèce
Trichomanès remarquable	2	Responsabilité modérée	3	Niveau fort	5	Importance régionale modérée	non évalué	Défavorable inadéquat	modification des conditions hygrométriques, de luminosité etc.	1/259 (stations connues après 1990)	0,39 %	Enjeu non évalué		Enjeu non évalué au vu de la présence incertaine de l'espèce sur le site. A préciser selon l'avancée des connaissances.
Coléanthe délicat	3	Responsabilité forte	2	Niveau modéré	5	Importance régionale modérée	non évalué	Défavorable inadéquat	modification du marnage avec apparition d'espèces végétales concurrentes	1/20 (stations connues après 1990)	5,00 %	Enjeu fort		Enjeu fort , station importante à préserver et à suivre pour permettre de mieux connaître cette espèce
Fûteau nageant	2	Responsabilité modérée	2	Niveau modéré	4	Importance régionale modérée	non évalué	Défavorable inadéquat	fermeture des milieux, compétition avec d'autres espèces, pollution et eutrophisation des cours d'eau	5/283 (stations connues après 1990)	1,76 %	Enjeu modéré		Enjeu modéré pour le site Natura 2000, important d'agir au maintien de la bonne qualité des eaux et du bon état des cours d'eau et zones humides

Synthèse sur les enjeux de conservation

Sur les quatorze habitats d'intérêt communautaire recensés sur le site Natura 2000 :

- Un habitat présente un enjeu de conservation jugé très fort pour le site et trois habitats présentent un enjeu fort. Ainsi la conservation des milieux prairiaux ou landicoles, humides et oligotrophes, doit être une priorité pour le site Natura 2000. Par ailleurs, les zones humides oligotrophes (habitat 3110), les secteurs de mares et eaux stagnantes, sont également prioritaires tout comme les dépressions tourbeuses à *Rhynchosporion*, fragiles de par leur caractère pionnier et éphémère.
- Huit habitats présentent un enjeu modéré. Leur conservation est moins prioritaire que pour les premiers cités mais ces milieux nécessitent tout de même des actions d'entretien et de veille quant à leur dégradation. Il s'agit soit de milieux globalement en bon état mais à surveiller et à préserver toutefois car nécessaires à de nombreuses espèces que ce soit pour des questions de ressource alimentaire, de refuge ou de continuités écologiques (milieux forestiers, landes sèches, pelouses exondées), soit des milieux tourbeux en moyen état globalement, derniers vestiges sur les Montagnes noires et bien identifiés par le site Natura 2000.
- Enfin deux habitats présentent un enjeu de conservation faible. Les pelouses à *Nardus*, habitats d'intérêt communautaire prioritaire, présent en bordure de sentier uniquement à Castel-Ruphel. Le site Natura 2000 n'a pas ici une responsabilité forte dans la préservation de cet habitat, cependant l'objectif de Natura 2000 est de protéger les habitats et espèces pour lesquels le site a été désigné. Si rien n'est fait, cet habitat risque grandement de disparaître du site. Quant aux habitats de mégaphorbiaies, bien qu'importantes dans les fonctionnalités écologiques, elles ne sont pas d'intérêt aussi fort que les autres milieux sur le site et ne subissent pas de menace particulière, d'autant plus que notre connaissance de ce milieu est assez limitée sur l'ensemble du site.

Parmi les 11 espèces animales et les 4 espèces végétales d'intérêt communautaire :

- La Sphaigne de la Pylaie présente un enjeu de conservation jugé très fort pour le site. Les dernières stations connues à l'échelle des Montagnes noires sont en majeure partie dans le site. La plupart des stations ayant aujourd'hui disparu, il est important de préserver les milieux favorables encore présents aujourd'hui et de maintenir les stations existantes.
- Trois espèces ont un enjeu de conservation jugé fort : le Damier de la Succise, espèce protégée et sensible de par sa dépendance à la Succise des prés, le Coléanthe délicat dont l'écologie particulière dépend directement de la gestion de l'étang du Corong, et le Grand rhinolophe dont la conservation est d'importance régionale forte. Pour cette espèce, le site Natura 2000 peut accueillir les populations de la vallée de l'Aulne, connectée par le canal de Nantes à Brest notamment. Il est donc important d'avoir des conditions d'accueil favorables au Grand rhinolophe sur le site.
- Cinq espèces à enjeu modéré : Barbastelle d'Europe, Murin à oreilles échancrées, Grand murin, Loutre d'Europe et Flûteau nageant. Pour les mammifères, la problématique porte essentiellement sur les continuités écologiques et les zones de ressource alimentaire. Le Flûteau nageant dépend quant à lui de la bonne qualité des eaux et du maintien de ses habitats.
- Quatre espèces à enjeu faible : Escargot de Quimper, Lucane, Lamproie de Planer et Chabot commun. Les menaces sur la qualité des eaux et les fonctionnalités hydrologiques des cours d'eau en

têtes de bassin versant sont jugées faibles. Le Lucane et l'Escargot de Quimper sont des espèces très répandues en Bretagne et non menacées sur le site. Il suffit de maintenir les habitats de ces espèces.

- Deux espèces ne peuvent être évaluées en raison du peu de données disponibles et du caractère douteux de celles-ci : l'Agrion de Mercure et le Trichomanès remarquable.

2. Les grands enjeux du site Natura 2000

Les enjeux principaux sont liés aux systèmes acides-humides-oligotrophes. Le site Natura 2000 peut être décrit globalement comme un ensemble paysager collinéen, ponctué de zones tourbeuses et de secteurs landicoles.

Le croisement des informations sur les phénomènes d'évolution naturelle, les activités anthropiques et les enjeux de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire, nous permettent de conclure sur quatre enjeux principaux, associés à un cinquième essentiel pour les différents gestionnaires du territoire :

- 1) Conservation des milieux ouverts oligotrophes :** Les habitats d'intérêt communautaire à préserver sont pour la majeure partie des milieux ouverts et oligotrophes. Landes, prairies et marais subissent actuellement, et un peu partout sur le site, une forte pression naturelle des ligneux et fourrés. Après une période relativement stable, ces milieux aujourd'hui se referment rapidement et la mosaïque d'habitats favorable aux cortèges d'espèces disparaît au profit de zones de fourrés et de jeunes boisements. La préservation de milieux landicoles stables et la restauration de milieux ouverts doit être une priorité pour le site Natura 2000. Les possibilités de gestion et de restauration devront être évaluées au cas par cas selon les secteurs, les conditions propres à la station, l'historique des parcelles etc.
- 2) Conservation des zones humides, de leur fonctionnement hydrologique et de la qualité des eaux :** En lien avec le maintien des milieux ouverts, les zones humides doivent être préservées de tout changement dans leur fonctionnement hydrologique. Plusieurs zones marécageuses présentaient autrefois une forte valeur patrimoniale et sont aujourd'hui dégradées à cause d'opérations de drainage. Mais elles présentent également des possibilités de restauration à étudier.
Les mares, plans d'eau et pelouses exondées sont des milieux prioritaires dans la gestion du site Natura 2000 afin de préserver les espèces floristiques et faunistiques très particulières qui y sont associés et notamment les espèces prioritaires d'intérêt communautaire (Coléanthe délicat, Sphaigne de la Pylaie, Flûteau nageant etc.).
- 3) Favorisation des boisements naturels et préservation des corridors écologiques :** Bien que les habitats d'intérêt communautaire forestiers soient peu représentés sur le site, les continuités écologiques dépendent directement des milieux boisés. On ne peut occulter le fait que plus de 400 ha du site sont des milieux **naturels** boisés. Il est donc nécessaire d'encourager des pratiques sylvicoles durables, de préserver les boisements de feuillus et de préserver voire de renforcer les continuités écologiques pour la faune. Au regard de l'activité économique que représentent les plantations de résineux, la question de l'avenir des parcelles, après coupe, pourra être réfléchi en commun d'autant que certaines de ces plantations ont été réalisées sur des milieux paratourbeux au départ, soit des stations non adaptées à ce type de plantation. Sur certaines de ces stations, ces milieux patrimoniaux

pourraient encore être restaurés et retrouver un état fonctionnel en permettant à la biodiversité particulière associée de s'exprimer à nouveau.

- 4) **Sensibilisation au patrimoine naturel et information sur Natura 2000** : dans plusieurs secteurs, la fréquentation et les activités de loisirs peuvent occasionner des dégâts ou du dérangement. D'autre part, le grand nombre de propriétaires privés sur le site induit des besoins en communication, tant vers les habitants que vers les touristes. Réfléchir aux pratiques de loisirs durables et informer sur la démarche Natura 2000 est donc un enjeu incontournable.

- 5) **Connaissance des habitats, de la faune et de la flore** : les secteurs du site ne sont pas tous fréquentés par les naturalistes. Certaines zones sont très bien connues, et pour d'autres, peu de données sont disponibles. De même, plusieurs espèces d'intérêt communautaire sont mal connues sur le site (Damier de la Succise, Agrion de Mercure, Trichomanès remarquable etc.). Une action de connaissance scientifique et de suivi écologique est essentielle à la bonne gestion du site. Une meilleure connaissance de l'historique des parcelles serait aussi utile à la gestion future du site.